

**FOCUS ANESM** La bientraitance est une démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'utilisateur, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins.

Pour la mettre en œuvre, l'Anesm a identifié 4 repères :

- l'utilisateur co-auteur de son parcours ;
- la qualité du lien entre professionnels et usagers ;
- l'enrichissement des structures et des accompagnements grâce à toutes contributions internes et externes pertinentes ;
- le soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance



## La bienveillance en institution Etre en fonction de Sémaphoriste

### Cadre général

Voici un mot de plus en plus utilisé au sein des établissements du médico-social ! Mais, à l'instar des autres mots que nous utilisons dans notre vocabulaire professionnel, sommes-nous certains de bien le comprendre, de le penser, de le mettre correctement en application sur nos terrains professionnels ?

Ce n'est pas certain !

Nous avons tendance à penser que le versus de bientraitance est maltraitance... Cela n'a rien à voir. L'un n'est pas lié à l'autre. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de maltraitance qu'il y a de la bientraitance...

Alors de quoi peut-il bien s'agir ?

La bientraitance serait de permettre à l'utilisateur, au professionnel de se construire, d'affronter les difficultés pour mieux les dépasser et prendre, ainsi, confiance en soi, aux autres.

La bientraitance serait de donner à l'utilisateur les moyens d'être sujet et acteur de sa vie en le considérant comme un interlocuteur à part entière, que l'on accueille, auquel on s'adresse et avec lequel on se comporte avec respect : respect physique, psychique et affectif.

Il est donc nécessaire de connaître et de comprendre les besoins fondamentaux de ce qui vient faire ce collectif d'hommes et de femmes pour être dans une action de bienveillance ...

## Présentation de l'intervenant

---

### Michaël SAUNIER

- ✓ Intervenant en Pratiques Sociales - Master en Sociologie
- ✓ Psychanalyste, membre de l'A.L.I. – reconnue d'utilité publique
- ✓ Interventions auprès du secteur de l'enfance et protection de l'enfance.
- ✓ Intervention auprès d'établissements du médico-social
- ✓ Vacataire de la Ville de Brest / Multi accueil de Recouvrance / 100 berceaux
- ✓ Formateur Vacataire CNFPT
- ✓ Chargé d'enseignement U.B.O. / Licence pro + Master 2 DSMS

## Objectif général de la formation

---

- ✓ Définir la bientraitance dans une conception théorico-pratique.
- ✓ Repérer les pratiques à risque dans sa pratique professionnelle.
- ✓ Promouvoir un accueil "bientraitant" auprès des usagers, des familles, dans l'équipe d'intervention sociale.

## Objectifs intermédiaires qui permettront d'atteindre les objectifs généraux

---

- ✓ Repérer dans son quotidien professionnel les enjeux de la bientraitance.
- ✓ Prendre de la distance face à certaines situations pour les accueillir, avec en perspective une inscription dans la vie quotidienne des structures – les cadres de l'accueil.

## Méthodologie pédagogique

---

Ce temps d'accompagnement se situe dans une **démarche pédagogique active** afin de favoriser un effet durable et transférable des acquis sur le terrain qui est le lieu d'accueil.

La mise en place d'une pédagogie participative permet l'acquisition et le développement des compétences des participants par :

- Échange, discussions et exercices ou mises en situations, un va-et-vient pour permettre l'acquisition de savoirs et réflexions.
- Approche théorique pour bien appréhender sa place de tiers « porteur de sens ».
- PowerPoint.
- Animation dynamique et ludique pour une implication de tous

### A prévoir par le prescripteur pour l'animation de cette journée :

- ✓ Vieilles revues - par exemple : Voici, Femina, Gala, Paris Match ...
- ✓ Ciseaux

✓ Colle

## Préprogramme des 2 journées (14h00)

---

### Journée 1

#### MATIN

#### ATELIERS SOUS-GROUPE (3 h) :

- Ce que veut bien dire pour MOI :
  - o Bientraitance
  - o Vie Quotidienne
  - o L'accueil des usagers et des Familles
- Les petites choses qui font « violence » au quotidien / autodiagnostic

#### APRES-MIDI

#### SUITE ATELIERS SOUS-GROUPE (2 h) :

- Repérage et réflexion sur les causes du mal-être ?
- La bientraitance comme compétences – analyse des travaux

#### SEANCE PLEINIÈRE (2 h) :

- Le travail d'équipe comme source-vive de la bientraitance via
  - o Loi 2002
  - o Loi 2005-102
- Ce qui fait la culture de la *Vaillance*
  - o Veille et veille à l'autre
- Respecter l'usager– Le dur travail de non-stigmatisation et de non-jugement

### Journée 2

#### MATIN

#### ATELIERS SOUS-GROUPE (3 h) :

- Compréhension des outillages du guide des bonnes pratiques de l'ANESM
- Un quotidien à penser dans ses rythmes
  - o Accueil du matin/du soir
  - o Les différents temps de la journée (matin, midi, soir)
  - o Le départ et retour des Week-end
  - o Le départ en vacances
- La Vulnérabilité
  - o Prendre en compte les besoins spécifiques liés aux handicaps
- Protection des données personnelles
  - o Accueillir l'altérité
- Consentement
  - o Confiance, contenance, continuité
- Travail avec les familles
  - o Travailler avec, sur et sans

#### APRES-MIDI

#### SEANCE PLEINIÈRE (4 h) :

- Usager comme co-auteur
  - o pairs-émulation
  - o Projet personnalisé
  - o Projet de service



- Intimité
- Le travail d'équipe
  - Place
  - Transmission
  - Vers un collectif bienveillant
- Le quotidien et les anodins
  - Observer
  - Signaler
  - Parler
  - Accompagner
  - Vers une culture de la position du *Sémaphoriste*

### Durée et horaires

---

- ✓ 2 jours (1+1)
- ✓ Valeur formation : 14h00

### Date et lieu

---

- ✓ Au sein de votre institution, dans une salle adaptée à la formation

### Prérequis

---

- ✓ Etre en fonction d'accueil dans l'établissement

### Evaluation

---

- ✓ Grille d'auto-évaluation
- ✓ Quizz de fin de session

### Attestation

---

- ✓ Attestation individuelle de fin de stage

### Compétences acquises

---


Cette formation viendra étayer et apprécier les domaines de compétences suivants (Anesm)

- ✓ Communication professionnelle
- ✓ Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales

### Notes

---

- Points de Repères Accompagnement & Formation est un service proposé par l'association EPAL.
- Déclaration activité formation enregistré sous le N° 53 29 08 165 29 en préfecture de Bretagne.

-  Datadock inscription de référencement au Décret Qualité des organismes de formation N° 0011835



- Association EPAL est adhérente au